



## MAIRIE DE GERVANS

# Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le trente mai, le Conseil Municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal CLAUDEL, Maire.

**Présents :** M. Jean Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, M. Philippe MILAN, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Valérie BOURGEAT, M. Dominique BRUNEL, M. Sauveur CATALANO, Mme Corinne CHEVAL, M. Olivier MANEVAL, M. Gilles JUVEN, M. Daniel HUGOUD.

**A donné procuration :** M. Christian DELAS à Pascal CLAUDEL  
M. Jean Marc KEHRWILLER à M. Jean Sébastien GUIER

**Date de la convocation :** 23 mai 2016

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h30

- M. Olivier MANEVAL est nommé secrétaire de séance.

### 1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 01 Avril 2016

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

### 2) DELIBERATIONS

- Subvention versée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Suite à la réception en mairie d'un courrier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de TAIN, demandant une subvention pour le bicentenaire de la caserne,

Après avis de la commission finances, M. le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de : **100 €**

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

- Subvention versée à l'Association des Accidentés de la Vie

Suite à la réception en mairie d'un courrier de l'Association des Accidentés de la Vie, et après avis de la commission finances M. le Maire propose d'allouer une subvention de : **100 €**

*Accord à l'unanimité du Conseil municipal*

- Subvention versée pour le financement de 2 formations

Suite à la réception en mairie :

- d'un courrier de l'Association "Maison Familiale Rurale" de CHATTE(38), qui demande une participation au financement de la formation (CAP d'installateur sanitaire) d'un jeune Gervandois,

- d'un courrier de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône, qui demande une participation de 117 € au financement de la formation (CAP de peintre applicateur) d'un autre Gervandois.

Le Maire propose d'envoyer un courrier aux familles de les prévenir de l'attribution de ces 2 subventions.

Après avis de la commission finances, M. le Maire propose d'allouer à chacun des 2 organismes, une subvention de : **100 €**

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Contrôle annuel des installations publiques et des jeux**

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'un devis été demandé à la société Alpes Contrôles qui réalise déjà le contrôle du tracteur de la Commune.

Le devis s'élève à **1630€ HT** la première année, puis **1530€ HT** pour les années suivantes.

Cela représente une économie d'environ 500€ par an.

Après avis de la commission finances, M. le Maire propose de prendre la société Alpes Contrôles.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Contrat de maintenance du photocopieur**

M. le Maire informe le Conseil municipal que, par suite à sa demande de devis concernant le contrat de maintenance des photocopieurs. La société Infinity propose un contrat annuel d'un montant de : **9.126,96 € / an**.

Cela représente une économie d'environ 500€ par an.

Après avis de la commission finances, M. le Maire propose de prendre la société Infinity.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Réaménagement de la Mairie**

M. le Maire informe le Conseil municipal lors du vote du budget 2016, il a été voté en investissement la somme de 83000€ pour le réaménagement de la Mairie avec la mise aux normes PMR et suite au dépôt de dossier pour obtenir une subvention du fond de soutien à l'investissement local concernant la transition énergétique, plusieurs devis ont été demandés.

Après avis de la commission finances, M. le Maire propose d'approuver ces devis pour un coût total TTC de 51.727,82€.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Travaux sur les réseaux électriques, "route des creux"**

M. le Maire informe le Conseil municipal que le Syndicat Energie SDED va entreprendre des travaux d'effacement et fiabilisation des réseaux électriques, sur la voie de la "route des creux".

Le SDED demande de prendre une délibération concernant La convention de mandat. Le coût pour la Commune est d'environ 29200€

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Remplacement de l'éclairage public, "route des creux"**

M. le Maire informe le Conseil municipal que le Syndicat Energie SDED va entreprendre des travaux de remplacement de l'éclairage public suite aux travaux d'esthétique des réseaux Basse Tension, sur la voie de la "route des creux".

Le devis estimatif des travaux est de : 55.469 € TTC

La commune percevra une subvention de 20% calculée sur la base HT

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Demande d'analyse concernant l'acte de vente et du bail à construction du « Clos des Vignes »**

M. le Maire fait part au Conseil municipal de la procédure engagée par la Mairie pour vérifier la validité du bail à construction, de l'acte de vente de la parcelle + logements du "Clos des Vignes" (5307 m<sup>2</sup>) à la S.D.H. (*Société Drôme Habitat*), pour la somme de 48.000 Euros.

M. Philippe MILAN, adjoint, accompagné de M. Daniel HUGOUD, avaient pris rendez-vous avec le Service des Domaines puis avec le notaire, pour une demande d'informations à ce sujet.

M. le Maire propose au Conseil municipal de prendre contact avec le cabinet d'avocats RETEX-AVOCATS, missionné afin d'établir une analyse sur la validité de cet acte de vente.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Charte paysagère**

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une réunion commune (Conseil Municipal – viticulteurs – Syndicat des Côtes du Rhône) avait eu lieu à la fin de l'année 2015. Le but était de présenter la charte paysagère proposée par le syndicat des Côtes du Rhône, qui a pour but la défense et la gestion des appellations des Côtes du Rhône. Cette charte propose diverses actions sur les territoires. Le syndicat accompagne toute initiative permettant de faire mieux connaître les paysages viticoles et développer la gestion de ces territoires (en lien avec l'œnotourisme).

La commission Environnement, lors de sa dernière réunion, a consulté les documents décrivant ces actions envisageables.

Après avis de la commission environnement, M. le Maire propose de signer cette charte.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Renouvellement des membres du bureau de l'Association Foncière de Remembrement**

M. le Maire informe le Conseil municipal que L'Etat demande le renouvellement des membres dont le mandat échet fin novembre 2015.

M. le Maire fait part au Conseil que les sortants sont d'accord pour renouveler leur mandat.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Elargissement du périmètre de la communauté de communes H.T.C.C.**

M. le Maire indique au Conseil municipal que la Communauté de communes "Pays de l'herbasse" devrait intégrer H.T.C.C. à compter du 1 janvier 2017.

D'autre part, M. le Maire annonce que la communauté de communes du PAYS DE SAINT-FELICIEN a adressé au Préfet de l'Ardèche une proposition de motion afin d'adhérer à H.T.C.C. plutôt qu'au projet de fusion des trois Communautés de Communes du PAYS DE LAMASTRE, du PAYS DE SAINT FELICIEN et du VAL d'AY.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal pour soutenir la motion adressée  
au Préfet de l'Ardèche***

- **Pacte financier et fiscal de H.T.C.C. pour la période 2015 - 2020**

M. Jean-Sébastien GUIER, premier adjoint, rend compte au Conseil municipal de sa réunion à la C.L.E.C.T. (*Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées*) qui a pour mission principale d'évaluer les transferts de charges communales à l'E.P.C.I. (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) "H.T.C.C."

M. le Maire présente au Conseil municipal les points concernant la Commune de Gervans du pacte financier et fiscal voté par la Communauté de Communes en Décembre 2015.

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal, le pacte financier et fiscal de H.T.C.C. pour la période 2015-2020

***Après délibération du Conseil municipal, le résultat est le suivant :***  
***Pour : 1 - Abstentions : 14***

- **Fermeture d'établissements du Trésor Public**

M. le Maire informe le Conseil municipal que L'Etat a annoncé la fermeture prochaine des établissements suivants du Trésor Public : LE GRAND-SERRE, TAIN L'HERMITAGE, SAINT-RAMBERT D'ALBON. Leurs services seront regroupés dans l'établissement de SAINT-VALLIER.

M. le Maire présente la motion de refus qui a été présentée par les maires de ces communes à l'attention de M. le Préfet de la Drôme.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Archivage des documents administratifs de la commune**

M. le Maire propose au Conseil municipal de renouveler la convention avec la personne ayant en charge l'archivage des documents administratifs de la commune, pour un montant de : 205 € par an

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

- **Bourse d'aide aux personnes postulant à la demande de permis de conduire**

M. le Maire indique au Conseil municipal que plusieurs communes ont instauré une bourse au permis de conduire et à la conduite accompagnée. A cet effet, la mairie mettra à disposition un dossier à remplir.

En contrepartie de cette bourse, la personne s'engage à réaliser un certain nombre d'heures de Travaux d'Intérêt Général définis en concertation avec la mairie.

M. le Maire propose que le C.C.A.S. (*Comité Communal d'Action Sociale*) prenne en charge cette tâche.

***Accord à l'unanimité du Conseil municipal***

### **3) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire fait part au Conseil municipal, de la réception en mairie d'un courrier de H.T.C.C. qui invite les élus à l'apéritif qui aura lieu à TAIN la salle "G. Brassens", le mercredi 8 juin à 18h, à l'occasion des étapes du Critérium du Dauphiné Libéré, en présence de quelques cyclistes célèbres: M. Bernard THEVENET et Bernard HINAULT.
- M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une rencontre "entre l'Art et l'entreprise" se fera à la salle "les Berges du Rhône" le mercredi 1 juin 2016. Le vernissage de cette exposition de 29 fresques est prévu à 19h, en présence de Madame Odile ODE, l'artiste ayant accompagné les employés de la société VINCI, peintres d'un jour.
- M. le Maire indique au Conseil municipal que l'Association des Maires de la Drôme propose 3 sessions de formation sur le thème « Comment maîtriser son budget énergie ? ». Une d'elle aura lieu à CHANOS le 9 juin 2016 de 18h à 19h30.

*La séance est levée à 21h40*

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Le 27 / 6 / 16 à 19 h30**

**Le Secrétaire de Séance  
O.MANEVAL**

**Le Maire  
P.CLAUDEL**